



Demande d'informations

Par **Lebalbada**, le **10/12/2019** à **15:42**

Bonjour, une question pour une Amie,

Sa belle fille s'initie dans leurs vie de couple, elle fait tout pour que son père divorce avec sa belle mère, au point de bloquer les comptes et placement à sa belle mère, à tel point de faire venir des maitresses pour son père chez elle voir chez eux, etc etc et elle n'arrête pas de remonter le père contre la belle mère, elle lui a même téléphoné en lui disant qu'elle lui pourrait la vie jusqu'à ce qu'elle s'en aille, elle a même pris un appartement pour avoir la paix mais comme son mari venait chez elle et finalement elle a rendu son appartement et est revenue dans leurs maison commune, et là, la belle fille recommence à la hârceler moralement en remontant le père contre elle et elle ose même déposer une requête pour abus de faiblesse alors qu'elle s'est faite faire une procuration sur le compte joint pour finalement finir par faire ouvrir à son père un autre compte et vider le compte joint si j'ai bien compris, alors est ce que la belle mère peut porter plainte pour hârcèlement psychologique ou autre et s'en débarrasser et est ce que la belle mère peut porter à son tour plainte pour abus de faiblesse contre la fille qui est en train de casser son couple etc etc?

Je vous envoie le message pour elle, car se sont tous les deux des personnes âgées mais le père ne voit que par la fille depuis qu'elle lui a fait croire que sa femme (la belle mère) le vole et depuis, il est devenu méfiant avec sa femme et est même prêt à sacrifier son couple n'ayant d'yeux que par sa fille!

Comment peut faire mon amie pour cela?

A t'elle une chance de faire mettre son mari sous tutelle? Est ce elle qui y aura le droit ou la belle fille?

Parce que si j'ai bien compris c'est ce que veut faire la belle fille !

Merci pour votre compréhension et pour vos réponses

Bien respectueusement.